

**COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021**

Etaient présents :

M. GATARD, M. CHANDENIER, M. BOUTET, MME MONMARCHÉ-VOISINE, M. RUSSEAU, MME DUGUET, MME LABRANDE, MME MARTIN, MME BRU, MME GONTHIER, MME ARAB, M. BESNIER, MME GATIEN et MME MERLE

Etaient absent excusés ayant donné pouvoir :

MME BEIGNEUX à M. CHANDENIER
M. CHOUTEAU à M. BOUTET

Était absente excusée :

Mme CHAMPIGNY

M. MARTINAGE directeur du CCAS est secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Adoption du P.V. du 16.06.21

Relevé de décisions prises par le Président : dossiers de demande d'aide légale.

Relevé des décisions d'aides financières prises par la Commission Permanente.

1. Ressources Humaines : mise à jour du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
2. Emploi : convention entre la Mission Locale et le CCAS pour l'année 2021 (cf. document joint)
3. Finances :
 - demande d'admissions en non-valeur pour l'année 2021
 - demande de subvention (FAL) au Conseil départemental pour l'animation musicale du repas des aînés 2021
4. Présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour la commune de Chambray-lès-Tours

Informations diverses

- Retour sur Plan Canicule 2021
- Retour sur la Journée promenade château de Chenonceau lundi 13 et mardi 14 septembre 2021
- Séjour ANCV à Piriac-sur-Mer du 20 au 24 septembre 2021
- Salon du recrutement intérim jeudi 23 septembre 2021 espace culturel Yves Renault
- Semaine bleue des personnes âgées du 4 au 9 octobre 2021

ACCUEIL

Monsieur GATARD, Président du CCAS ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

- **Adoption du PV du 16.06.21**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- **Relevé de décisions prises par le Président pour les dossiers de demandes d'aide légale :**

- 1 dossier d'obligation alimentaire pour des frais de placement en faveur d'une personne âgée pour l'EHPAD « L'Auverdière » à Bléré le 31/05/2021 ;

- 1 dossier d'aide sociale pour des frais de placement en faveur d'une personne âgée sous tutelle pour l'EHPAD Korian « Les Dames Blanches » à Tours le 31/05/2021 ;

- 1 dossier d'obligation alimentaire pour des frais de placement en faveur d'une personne âgée pour l'EHPAD « Balthazar Besnard » à Ligueil le 31/05/21 ;

- 1 dossier d'obligation alimentaire pour des frais de placement en faveur d'une personne âgée pour l'EHPAD Monconseil à Tours le 01/06/21 ;

- 1 dossier d'obligation alimentaire pour des frais de placement en faveur d'une personne âgée pour l'EHPAD Debrou à Joué-lès-Tours le 10/06/21 ;

- 1 dossier d'aide sociale pour des frais ménagers en faveur d'une personne sous tutelle domiciliée à Chambray-lès-Tours le 13/07/2021 ;

- 1 dossier d'aide sociale pour des frais de placement en faveur d'une personne sous tutelle domiciliée à Chambray-lès-Tours le 13/07/2021 ;

- 1 dossier d'aide sociale pour des frais de placement en faveur d'une personne sous tutelle pour l'établissement « La Confluence » à Saint-Cyr-sur-Loire le 20/08/2021.

- **Relevé des décisions d'aides financières facultatives prises par la Commission Permanente :**

Commission Permanente 2021	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	Nombre d'aides accordées						
Chèques multiservice		3	5	3	1		1
Chèques carburant							
Aides aux énergies et loyers (électricité, gaz, eau.)	2	4	6	4	5	3	
Aides aux scolaires et animation jeunesse	1		2	1	2		1
Secours exceptionnels (garage, meuble, électro-ménager)	1	2	2	2		2	
Prêts							
Aides BAFA / Permis de conduire	1	3	3	3		2	

Monsieur Besnier fait part de son souhait d'obtenir le bilan financier des aides financières accordées par la Commission permanente pour l'année 2021.

Monsieur Chandenier indique que ce bilan sera remis lors de la prochaine séance du Conseil d'Administration en décembre prochain.

1. Ressources Humaines : mise à jour du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Président rappelle qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des différents régimes indemnitaires du personnel municipal et propose de mettre à jour le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour compléter les délibérations prises par le Conseil d'administration en date du 1^{er} décembre 2010 et du 30 novembre 2017, et par voie de conséquence les abroger. L'actualisation de ces délibérations concerne en particulier la filière médico-sociale.

Monsieur le Président indique qu'il s'agit du régime indemnitaire de chaque agent, avec des plafonds (mini et maxi) à fixer en fonction des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Pour la partie fixe, les agents de catégorie C ont déjà bénéficié d'une augmentation, passant de 120 € à 140 €. Au 1^{er} janvier 2022, le régime indemnitaire sera de 170 € pour tous les agents de catégorie C.

Il rappelle que le RIFSEEP est au départ lié à l'appréciation des missions de poste (responsabilité, engagement, résultats obtenus) avec une part fixe et une part variable (CIA). Pour la commune de Chambray-lès-Tours, la part fixe est privilégié par rapport à la part variable.

Le Conseil d'Administration

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Instaure le nouveau Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans le cadre des équivalences provisoires établies avec les corps de l'Etat à partir du 15 septembre 2021,

Autorise Monsieur le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par agent au titre de l'IFSE et du CIA, dans le respect des modalités définies ci-dessus,

Abroge pour partie la délibération relative au régime indemnitaire en date du 1^{er} décembre 2010 en ce qui concerne les cadres d'emploi des filières administrative, sportive, culturel, animation, technique (agent de maîtrise, adjoint technique), médico-sociale (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture), des ATSEM. Les dispositions de la délibération en date du 1^{er} décembre 2010 restent inchangées pour les autres filières,

Abroge les délibérations du 30 novembre 2017 relative à la mise en place du RIFSEEP.

2. Emploi : convention entre la Mission Locale et le CCAS pour l'année 2021 (cf. document joint)

Monsieur le Président rappelle que cette convention a pour objet de déterminer les missions du conseiller socioprofessionnel associé à la Mission Locale de Touraine, structure pilote pour les jeunes de 16 à 26 ans, pour l'année 2021. La convention précise que le conseiller associé devra, entre autres, accompagner les parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes et les mettre en œuvre dans le cadre de programmes et dispositifs nationaux ou locaux : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), Garantie Jeunes...

La convention précise les objectifs et les résultats attendus dans le suivi des jeunes, notamment le nombre de premiers accueils annuels, le nombre de jeunes accompagnés et la mobilisation de l'offre de services (propositions, nombre d'entretiens, entrées en « Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel » (PMSP), les entrées en dispositifs PACEA, Garantie jeunes et la capacité à formaliser ces dispositifs dans les trois mois suivant le premier accueil, le nombre d'entrées en formation, d'accès à l'emploi et alternance, pour les jeunes en dispositif et plus globalement l'ensemble des jeunes suivis dans l'année.

Monsieur Besnier souhaite savoir quels sont les profils des postes proposés par la commune ?

Monsieur le Président précise que le CCAS est régulièrement sollicité pour des postes à pourvoir dans les domaines de la Petite enfance, des espaces verts, du périscolaire ou encore de la voirie.

Où l'exposé de Monsieur le Président
Le Conseil d'Administration,
A L'UNANIMITE

APPROUVE la convention qui précise les missions du conseiller socio professionnel associé à la Mission Locale de Touraine au titre de l'année 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention, pour une durée d'une année.

3. Finances :

- Demande d'admissions en non-valeur pour l'année 2021

Madame GENEVE, receveur municipal, demande l'admission en non-valeur et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées ci-après. Considérant que la somme dont il s'agit n'est pas susceptible de recouvrement du fait soit de poursuites exercées sans résultat soit de l'impossibilité d'en exercer utilement du fait de restes à recouvrer inférieurs au seuil de poursuite, de l'insolvabilité, la faillite, la disparition ou l'indigence des débiteurs.

Numéro de la liste 4620020231

Exercice pièce	Référence de la pièce	Imputation budgétaire de la pièce		Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
2016	T-11	70878-5240		717, 12 €	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL				717, 12 €	

La somme sera prélevée sur le chapitre 65 (Autres charges de gestion courante).

Après en avoir délibéré
Le Conseil d'Administration,

A L'UNANIMITE

ADMET l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables au titre des exercices antérieurs d'un montant total de 717, 12 €.

PRECISE que Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65

- **Demande de subvention (FAL) au Conseil départemental pour l'animation musicale du repas des aînés 2021**

Dans le cadre de ses animations, la Ville et le CCAS organisent samedi 13 et dimanche 14 novembre 2021 son repas des aînés pour les personnes âgées de 73 ans et plus de la commune.

Initialement prévus les 20 et 21 février, ces deux repas ont été reportés au week-end des 13 et 14 novembre prochains, en raison de la crise sanitaire.

L'orchestre Franck Sirotteau, constitué de deux musiciens-chanteurs, animeront les deux repas, avec un répertoire de standards de la chanson française ancienne et actuelle.

Le coût de la prestation est de 1 370 euros (cachets et déplacements pour les deux musiciens sur les deux jours).

Après en avoir délibéré
Le Conseil d'Administration,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la subvention pour un montant de 600 euros dans le cadre du Fonds d'animation locale du Conseil départemental.

4. Présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour la commune de Chambray-lès-Tours

Monsieur Chandenier rappelle que le décret n°2016-824 du 21 juin 2016 prévoit que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale doivent réaliser une analyse des besoins sociaux de la population de leur ressort. Le décret précise que cette analyse donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Dans le cadre d'une convention avec l'UDCCAS 37, le CCAS a travaillé avec une apprentie en Master 2 *Gouvernance territoriale, option Environnement, Territoires et Paysages*, de l'Université de Tours, du 1^{er} septembre 2020 au 30 août 2021 afin de réaliser et livrer l'observatoire social de la commune de Chambray-lès-Tours.

Les données collectées ont été enrichies par des informations complémentaires obtenues du CCAS avec le concours des partenaires qui œuvrent sur le territoire communal et métropolitain.

Monsieur Martinage donne lecture de la synthèse de l'ABS :

Une population en constante augmentation

Parmi les communes de la Métropole, la ville de Chambray-lès-Tours connaît une augmentation constante de sa population, supérieure à l'évolution départementale, régionale et nationale. Au 1^{er} janvier 2021, la commune compte 12 001 habitants. Cette attractivité se traduit notamment par une forte demande au niveau du logement social. En 2020, la commune a atteint 20,03 % de logements sociaux et compte 1 114 logements sociaux.

Personnes âgées

Les chiffres de l'Insee de 2017 indiquent que le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans est supérieur aux autres échelles géographiques. De 2017 à 2020, le nombre de retraités a augmenté. La tranche d'âge des 65-69 ans constitue la part la plus représentée pour ce public (Tranches d'âge de 55 ans à plus de 95 ans).

Personnes seules

Selon les données INSEE 2017, les couples sans enfants ainsi que les femmes vivant seules représentent la majorité de la composition des ménages. La part des ménages est plus élevée que les autres échelles géographiques (Département, Région).

Familles monoparentales

L'évolution des familles monoparentales entre 2012 et 2017 s'avère être plus importante par rapport aux autres échelles. En 2019, la CAF recense 366 familles monoparentales allocataires (+ 1,39 % / 2018).

Emploi/Activité

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C en 2021 est de 1 130. Il est inférieur à la moyenne strate (1 158). Les femmes âgées entre 25 et 49 ans sont les plus touchées par le chômage. En 2020, on comptait plus de créations d'entreprise dans les activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs mais également dans le commerce de gros et de détail, des transports, d'hébergement et de restauration.

Pauvreté/Précarité

En 2018, la tranche d'âge des – 30 ans est la plus touchée par la pauvreté. Entre 2017 et 2019, le nombre de personnes allocataires à bas revenu a augmenté. Entre 2017 et 2019, le nombre de foyers allocataires percevant la prime d'activité a augmenté significativement passant de 612 à 969 allocataires. En revanche, la population recevant le RSA a diminué (417 personnes en 2017 contre 388 en 2019). En 2019, on comptait 4 993 personnes allocataires à bas revenu. Entre 2017 et 2019, le nombre de foyers allocataires selon le type de famille (couple sans enfant, famille monoparentale, homme seul et femme seule) a augmenté, sauf en ce qui concerne les couples avec enfants.

Handicap

De 2018 à 2019, le nombre de personnes bénéficiaires de l'AAH a augmenté, passant de 162 à 175. Sur ces 175 allocataires, on compte entre autres 13 couples avec enfants, 14 familles monoparentales et 47 enfants bénéficiaires de l'allocation éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Monsieur Chandenier que deux thèmes prioritaires ont été retenus en 2022 :

- L'emploi, avec les conseillers emploi du CCAS et nos partenaires ainsi que le groupe de travail ;
- Le handicap, avec un bilan des actions en cours, suivi du projet de l'écoquartier, recueil d'opinions et de propositions auprès des associations), avec le concours d'un stagiaire en 2^{ème} année d'assistant social de l'école de la Croix-Rouge

Un autre thème prioritaire sera également retenu en 2023 : l'isolement (précisions des données, avancée du projet du Resto Bio pour tous).

Monsieur Chandenier précise que pour le thème du handicap, les associations concernées seront conviées à une réunion et un inventaire des besoins sera mis en œuvre.

Madame Gatien évoque le lot G1 de l'écoquartier qui porte sur l'habitat inclusif.

Monsieur le Président confirme que le projet d'habitat inclusif est en cours et avance bien avec à la clef 11 logements d'habitat inclusif dans ce lot G1. Par ailleurs, la commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Région et le Département afin d'obtenir une subvention. Deux bailleurs sociaux ont déposé leur candidature pour le lot G1. Deux auditions seront proposées en octobre prochain pour examiner ces offres.

Mme Monmarché rappelle que la réponse au dossier d'appel à projets sera à déposer au plus tard le 31 décembre 2021.

Mme Merle indique que l'ABS précise qu'il existe 4 classes d'école maternelle alors qu'il y a en réalité 5 classes.

Monsieur Besnier suggère que les membres du Conseil d'Administration reçoivent la synthèse de l'ABS.

Monsieur Chandenier est d'accord pour adresser cette synthèse dans les jours qui suivent.

Monsieur Boutet souligne la qualité et la richesse de cette Analyse des Besoins Sociaux.

Informations diverses

Retour sur Plan Canicule 2021

Le dispositif Plan Canicule a été activé du 1^{er} juin au 15 septembre avec la participation d'élus et de bénévoles. Hormis une séquence de fortes chaleurs en juin, il n'y a pas eu de déclenchement canicule durant cette période, en raison d'un été sans températures élevées. Un message de remerciements a été adressé aux personnes s'étant engagées dans ce plan en début été afin de les remercier de leur solidarité.

Retour sur la Journée promenade château de Chenonceau lundi 13 et mardi 14 septembre

140 personnes âgées de la commune ont participé durant deux jours à une sortie organisée à Chenonceaux et Chisseaux, encadrées par 10 accompagnateurs (membres du CA et personnel du CCAS). Au programme : visite guidée du château par des guides conférencières de l'office de tourisme de Tours, déjeuner au restaurant « La Cave aux Fouées » à Amboise (à la place du restaurant de l'Orangerie, fermé) et croisière sur le Cher à Chisseaux. Les retours en fin de journée et *a posteriori* sont très globalement positifs.

Séjour ANCV à Piriac-sur-Mer du 20 au 24 septembre 2021

Dans le cadre de la convention ANCV, le CCAS organise un séjour du 20 au 24 septembre au centre de vacances VVF de Piriac-sur-Mer, avec la participation de 39 personnes âgées et deux accompagnatrices (Mme Martin et Mme Launay). Le coût est de 223 € (tarif aidé) et 358 € (tarif plein). Le CCAS prend en charge le transport. Une présentation a été faite en mairie le jeudi 9 septembre afin de préciser les derniers détails et répondre aux questions.

Salon du recrutement intérim jeudi 23 septembre 2021 espace culturel Yves Renault

Le CCAS organise la 6^{ème} édition du salon du recrutement intérim jeudi 23 septembre de 9h30 à 13h30 à l'espace culturel Yves Renault, avec la participation d'une vingtaine d'agences intérim, de Pôle emploi et de la Mission Locale. L'objectif : rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises qui recrutent actuellement (bâtiment, restauration, services, santé...) et les accompagner dans leurs démarches dans un contexte économique favorable.

Semaine bleue des personnes âgées du 4 au 9 octobre 2021

Dans le cadre de la Semaine Bleue des retraités et des personnes âgées, le CCAS propose du 4 au 9 octobre des rencontres et des ateliers gratuits, avec le concours du Foyer Logement « Le Fil de la Nièrre », les associations Siel Bleu, Repair Café Tours, CLCV, ALEC 37 et Artémis. Durant toute la semaine, l'économie circulaire constituera la thématique principale avec des ateliers sur la rénovation énergétique, la réparation d'objets, des quiz sur les économies d'énergie ou encore sur l'alimentation.

Lundi 4 octobre de 10h à 12h salle Godefroy : atelier sur la rénovation énergétique de l'habitation, animé par Artémis, un service public d'aide à la rénovation de l'habitat de Tours Métropole Val de Loire.

Lundi 4 octobre de 14h30 à 16h salle Godefroy : quiz alimentation proposé par l'association de défense des consommateurs CLCV. Bio ou pas bio ?

Mardi 5 et jeudi 7 octobre de 11h à 12h au pôle sportif, rue Roland Pillain : atelier prévention des chutes et gymnastique douce organisé par l'association Siel Bleu.

Mardi 5 octobre de 14h30 à 16h salle Godefroy : animation « Qui veut gagner des... watts ? » proposée par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 37). Chaque participant pourra répondre aux questions grâce à un quiz ludique et convivial pour découvrir et échanger sur les écogestes et la rénovation énergétique à réaliser chez soi et ainsi réduire sa consommation.

Mercredi 6 octobre à 9h30 au foyer logement, 14 rue de Joué : atelier de sophrologie avec différents exercices visant la relaxation et la gestion du stress.

Mercredi 6 octobre à 15h au foyer logement, 14 rue de Joué : conférence « Bien dans sa tête à la retraite ».

Vendredi 8 octobre de 14h30 à 16h salle Godefroy : conférence par l'association *Repair Café Tours*. Présentation de l'activité d'entraide à la réparation d'objets qui participe à la réduction des déchets.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, Monsieur le Président de séance lève la séance à 19h30.